

# Description de l'action

## Fiche n° 4

Remplir une fiche par type d'action.

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention exceptionnelle correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

### Présentation de l'action

Contenu et objectifs de l'action : A la rentrée 2022 le collège E. Richard (son A.S) en partenariat avec le Saint-clément Handball pays de Gier va créer une section sportive Handball afin de favoriser une mixité sociale et de genre dans l'établissement, permettre aux élèves de se perfectionner et accéder à une vie de réussite originale, partager la vie d'un groupe autour de notions de solidarité et de vivre ensemble. Les élèves de la section qui seront tous licenciés à l'association sportive du collège vont représenter l'établissement et la commune aux championnats excellence U18. Pour permettre cela il nous faut au départ nous équiper correctement avec du matériel spécifique, un jeu de ballons, un jeu de mailles pour les rencontres officielles ainsi qu'un équipement individuel délivré à chaque élève. Nous demandons une contribution à la mairie pour que l'A.S. du collège puisse s'équiper.

Public(s) ciblé(s) :

Elève de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de l'annuaire sportive du collège E. Richard fait partie de la section sportive du collège

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : de 15 à 60 élèves d'ici 3 ans.

Lieu(x) de réalisation :

Gymnase E. Richard

Date de mise en œuvre prévue : 01/09/2022

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

3 ans renouvelable

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Recensement scolaire et sportifs de élèves de la section. Evolution du nombre d'élèves intègrent la section.